

Quand les hommes vivront d'amour  
 Il n'y aura plus de misère  
 Et commenceront les beaux jours  
 Mais nous nous serons morts, mon frère  
 Raymond Levesque



« Je vous donne un commandement nouveau: c'est de vous aimer les uns les autres. Comme je vous ai aimés, vous aussi aimez-vous les uns les autres. À ceci, tous reconnaîtront que vous êtes mes disciples: si vous avez de l'amour les uns pour les autres »  
 Jésus de Nazareth

Recherche

- ACCUEIL
- EDITORIAL
- VIE POLITIQUE
- COMMUNIQUÉ
- MONDE MALGACHE
- REPORTAGES
- SPORT ET LOISIRS
- TOURISME ET VOYAGES
- CONTACTEZ-NOUS

Home > Accueil > A la une > Madagascar. Les Bob Denard trop gourmands du XXIème siècle

# Madagascar. Les Bob Denard trop gourmands du XXIème siècle



JEUDI, 22 JUILLET 2021 13:01 A LA UNE



**Philippe Marc François et Paul Maillot Nantonirina Rafanoharana**  
**Deux mythomanes avides de gain; deux Bob Denard du XXIè siècle**  
**sans Jacques Foccart le mythe disparu mais dont les coups tordus**  
**renaissent...**

Sans l'avidité au gain de deux Bob Denard du XXIème siècle, mais surtout sans la vigilance des services de sûreté intérieure de la Grande île de l'océan Indien et les services de renseignements de pays amis dont les Etats-Unis d'Amérique, la nation malagasy aurait vécu ce qu'ont vécu en leur temps, d'anciennes colonies françaises comme la Côte d'Ivoire, le Mali, le Tchad, et récemment Haïti.

VAOVAO MARESAKA

Jacky Joachim. Nanitsy ny "fiarahana" tamin'i Marc Randrianisa

Marc Randrianisa. Mpamerin-keloka vonona indray ny hanao « attentat »

Fanirisoa Ernaivo et ADM. Malagasy Escort Girls?

Jeanott Ramambazafy. Proud of his grandddaughter US Marine Corps PFC Yaël Solofonirina

Madagascar. Les Bob Denard trop gourmands du XXIème siècle

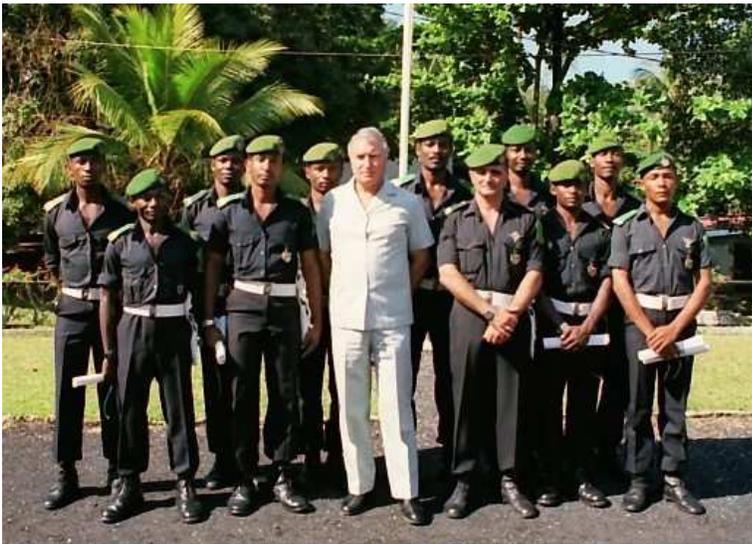
Madagate Affiche

Fanirisoa Ernaivo et ADM. Malagasy Escort Girls?

Pour lutter contre Lucifer, restons dans la Lumière

Madagascar. le MICA et l'ONUDI ensemble pour la stratégie ODOF

Madagascar. Noms de 3 associations de femmes lauréates du concours JIFA 2020



**Au centre, Bob Denard, alors surnommé "le Sultan blanc des Comores"**

Pour rappel, Bob Denard, de son vrai nom Gilbert Bourgeaud, fut un mercenaire français directement impliqué dans de nombreux coups d'État en Afrique et aux Comores, souvent avec l'accord du gouvernement français, de la période des indépendances vers 1960 jusqu'en 1995. Durant toute cette période-là, ses surnoms ont été le "chien de guerre" ou l'"affreux". Avant de devenir mercenaire à plein temps, Bob Denard a été successivement quartier-maître dans les commandos de la marine française en Indochine et en Algérie, avant de servir la police d'un Maroc alors sous protectorat. Atteint de la maladie d'Alzheimer, il décède le 13 octobre 2007, à 78 ans.

**Madagasikara adin'akoho lahy. Feno 5 taona ny BCM na «Batay Coq de Madagasikara»**

**Booker T. Washington. : Un mensonge ne devient pas la vérité simplement parce qu'il est accepté par une majorité**



**Madagasikara fananan-tany : Tandremo fa Masina ho an'ny Malagasy ny taniny**

**Claire A. Pierangelo. Nouvelle ambassadrice des U.S.A. à Madagascar et aux Comores**

**Jacques Berthieu, premier Martyr et Bienheureux de Madagascar**

**Jean Rémi Quignolot, combattant marginal qui en veut... A qui ? A personne mais l'argent demeure le dieu de tout mercenaire se respectant**

Mais plus près de nous, aussi bien dans le temps que dans l'espace, il y a le cas d'un certain Jean Rémi Quignolot, arrêté en Centre Afrique, le 10 mai 2021. Il s'agit d'un ancien militaire qui a quitté l'armée à la fin des années 1980. L'homme avait été placé sous surveillance depuis deux mois, « soupçonné d'activités subversives » et même de « tentative de coup d'Etat. Un passeport lui avait été délivré par l'ambassade de France à Bangui le 1er février 2017. Document où il y avait un visa à entrées multiples pour le Mali, valable du 11 novembre 2020 au 11 mai 2021. Tiens, tiens, tiens.

## Un dangereux mercenaire ou un simple bandit ?



Juan Rémy Quignolot devant les locaux de l'OCRB, l'Office central pour la répression du banditisme, à Bangui, en Centrafrique, le 10 mai 2021.

© Capture d'écran

Interrogé sur ces accusations d'instrumentalisation des autorités françaises, le ministre de la Communication et porte-parole du gouvernement centrafricain, Ange-Maxime Kazagui, s'est d'abord refusé à tout commentaire, avant d'ajouter : « *Nous prenons bonne note de cette publication, je ne l'ai pas lu d'ailleurs. Maintenant, instrumentalisation pour instrumentalisation, je pense que, au moment où nous parlons, les faits d'armes, ou les faits qui sont évoqués concernant nos forces de sécurité sont bien souvent instrumentalisés, je vous l'accorde, non pas par les autorités françaises, mais par beaucoup de médias occidentaux. Deuxièmement, pour ce qui concerne ce monsieur [Juan Rémy Quignolot], nous n'avons rien instrumentalisé, nous avons publié le fait qu'une personne a été arrêtée de telle manière, et dans tel contexte.* »

Jesy Rabelalao. Nivoaka ny bokiny mikasika an'ny Mpanjaka Antemora Ramakararo

TV5 MONDE 13 mai 2021

par Christian Eboulé

Le 24 mai 2021, le Président de transition Bah N'Daw, ainsi que son Premier ministre, ont été interpellés et conduits sous escorte militaire à Kati... Ils sont démis de leur fonction le lendemain 25 mai par le Colonel Assimi Goïta devenu Président de la Transition. Le 20 juillet 2021, celui-ci a failli être poignardé en pleine prière de l'Aïd à la Mosquée de Bamako. Mais son assaillant, un enseignant, a été stoppé avant de commettre son forfait. Rappelons que la capitale malienne a été le théâtre de deux coups d'État en moins d'un an. Le Colonel Assimi Goïta et son gouvernement ont « *assuré qu'ils tiendraient l'engagement de rendre les commandes aux civils après des élections prévues le 27 février 2022* ». L'important, ici, était donc d'écarter son prédécesseur, ni plus ni moins.



Pour en venir à Madagascar, à présent, c'est encore une histoire d'anciens militaires devenus mercenaires qui refait surface. En effet, le 21 juillet 2021, **Landy Berthine Razafiarivony** (photo ci-dessus). Procureure Générale près la Cour d'Appel d'Antananarivo, première responsable du parquet, a organisé un point de presse pour révéler l'arrestation, la veille (20 juillet) de plusieurs ressortissants malagasy et français impliqués dans une affaire d'atteinte à la sûreté intérieure de l'Etat. De qui s'agit-il ? Quelles sont les « têtes d'affiche » de ce coup de filet, fruit d'enquêtes conjointes minutieuses et professionnelles malgacho-américaines ? Il s'agit du colonel en retraite de la RMT (Philippe Marc François et l'ancien gendarme français Paul Maillot Rafanoharana. Premiers

points communs : ils ont, tous les deux, été formés pour s'impliquer dans des situations d'état d'urgence extrême en milieu urbain. Qui sont-ils ? Développement issu de recherches personnelles hors des révélations de Mme Landy Berthine Razafiarivony dont le portrait a fait la « Une » de neuf journaux quotidiens en date de ce 22 juillet 2021.





### **Philippe Marc François**

De 2010 à 2012, Il a été le colonel commandant le régiment de marche du Tchad (RMT), composé de 1.200 hommes et femmes, d'un état-major et de 7 compagnies. Ce RMT a été le plus projeté en opérations de l'armée de Terre française : Kosovo, Bosnie, Macédoine, Afghanistan, Tchad, Côte d'Ivoire, Sénégal, Liban, Mali, Centrafrique.« Tsy kilalao-jaza », dirait-on en malagasy. Par ailleurs, Madagascar n'est pas un terrain inconnu pour ce colonel en retraite. En effet, de juillet 2009 à juillet 2010, il a été Chef planification/ stratégie de l'Etat-major embarqué de l'océan Indien, de la marine nationale française. Philippe Marc François était un grand spécialiste dans la planification des opérations de protection et d'évacuation de ressortissants français et de l'UE, de la Mer rouge à l'Indonésie, au profit de l'Etat-major des armées français.





\*\*\*\*\*

Redaction Midi Madagasikara 29 octobre 2020 Commentaires

Selon l'ambassade de France à Madagascar, une rencontre a eu lieu entre l'archevêque d'Antananarivo, Odon Marie Razanakolona, et l'ambassadeur français, Christophe Bouchard. L'entrevue, dont une photo a été publiée sur le site de l'ambassade de France, a eu lieu le mardi 27 octobre dernier, à Andohalo, dans le bureau de l'archevêque d'Antananarivo, non moins président en exercice du Conseil œcuménique des églises chrétiennes ou FFKM. Haute en symbole, la rencontre entre les deux personnalités a vite fait le tour de la Capitale et fait l'objet de plusieurs supputations. Mais, selon l'ambassade de France, les échanges ont été focalisés sur les cultes et la présidence du Conseil œcuménique des églises chrétiennes.

**Cabinet.** L'ambassadeur français n'est pas venu seul à cette rencontre mais accompagné par Paul Maillot Rafanoharana qui y a assisté également. C'est ce que témoignent les images diffusées par l'ambassade de France sur les réseaux sociaux. Cet ancien officier de la gendarmerie française d'origine malgache.



L'Ambassadeur français, Christophe Bouchard, l'Archevêque d'Antananarivo, Odon Marie Razanakolona, et l'ancien officier de la gendarmerie française, Paul Maillot Rafanoharana

**Paul Maillot Rafanoharana**

Né à Madagascar, il a été formé au lycée militaire d'Autun. Vers la fin de sa carrière, il a été commandant adjoint puis commandant d'unité de l'escadron 1/7 de la gendarmerie mobile de Rouen, de 1988 à 1991. Il avait sous ses ordres, 150 officiers et sous-officiers et avait pour charge la conduite de missions de maintien de l'ordre, de protection de personnalités et de points sensibles. L'escadron 1/7 intervient aussi en France, qu'en outre-mer et à l'étranger... doté d'un brevet de parachutiste, il a été instructeur de commandos parachutistes de l'armée française,

avant de terminer sa carrière de gendarme comme chef de la section titre III à la direction générale de la gendarmerie française, de 1991 à 1994. Il quitte la gendarmerie avec le grade de capitaine après avoir servi, notamment au Liban, en Corse et en Nouvelle-Calédonie.



INO VAOVAO DIEGO  
22 janvier 2021



Ancien

businessman, Paul Rafanoharana s'est très récemment relancé dans les affaires. Il a ouvert le 16 décembre Tsara First, une société à l'objet social très large. Il s'est pour cela associé à Aina Razafindrakoto, un attaché de direction de la Banque centrale de Madagascar (BCM), ainsi qu'au colonel à la retraite de l'armée française Philippe Marc François. Lui aussi passé par l'école d'officiers de Saint-Cyr, Philippe Marc François s'est installé à Madagascar en janvier 2020 avant de prendre, en décembre, la direction de Tsara First. Proche d'Alexandre Hollander, le patron d'Amarante International - la firme qui assure la sûreté aéroportuaire de Madagascar en partenariat avec la société de Ravatomanga CSPI Madagascar -, Philippe Marc François a récemment conclu un partenariat avec une première firme aurifère pour lancer Tsara First dans le secteur. Depuis la suspension de l'exportation de l'or, le 8 octobre 2020, c'est la Banque centrale de Madagascar qui en assure la régulation.

Par la suite, avec l'âge, ces deux militaires aguerris retrouvent la vie civile. Philippe Marc François débarque à Madagascar en janvier 2020 et obtient le poste de CEO de la société Smart One avant de devenir Directeur général de l'entreprise Tsara First à partir de décembre 2020.

ENTREPRISE: **TSARA FIRST**

DATE DE CREATION: 16.12.2020

FORME JURIDIQUE: SARL

RCS: 2020 B 01171

NIF: 2004360212

STAT: 73101112020011200

DUREE: 99 ans

CAPITAL: 10,000,000.00

GERANT: **Philippe Marc FRANCOIS**



**EDBM**  
ECONOMIC DEVELOPMENT BOARD OF MADAGASCAR

**ACTIVITES:** L'investissement sous toutes ses formes, en son nom ou pour le compte de tiers, dans toute société industrielle ou de service. La fourniture de prestations de service d'étude, de conseil et d'accompagnement pour les investisseurs internationaux et nationaux. La production et/ ou l'achat, le transport, le stockage, la commercialisation et l'exportation de produits locaux.

Paul Maillot, ayant repris son nom malagasy (Rafanoharana Nantonirina), décide de s'installer à Madagascar où il crée la société Tsara First. Là est le lien de ses complotteurs mis à nu. Lors de l'inscription de cette société -dont les activités sont très vastes, donc floues-, à l'EDBM (*Economic Board Development of Madagascar*), le 16 décembre 2020, le nom du gérant est Philippe Marc François. Ce n'est pas du tout un hasard qui fait bien les choses.



**20 juillet 2021. Philippe Marc François dans la salle d'embarquement de l'aéroport d'Ivato ne s'attendait pas à être appréhendé. Il semble ne pas en revenir**

Au fil des enquêtes menées discrètement, mais tambour battant par des services de la sûreté intérieure malagasy épaulés par les services de renseignements de pays amis et leurs technologies de pointe, plusieurs preuves accablantes ont été découvertes et ce n'est pas fini. Aussi, pour éviter des fuites, comme cela s'est produit auparavant, pour des suspects du même acabit qui ont pu prendre la poudre d'escampette, il a été décidé d'appréhender ces deux personnages ainsi que leurs complices étrangers et nationaux.



**Séquences d'une vidéo prise avec un smartphone. Paul Maillot Rafanoharana est reconnaissable, comme un fusil à pompe avec munitions et des liasses de billets de 20.000 et 10.000 ariary équivalant à 250.000 euros ou 1.136.6629.62.78 ariary au taux actuel**

Cette vague d'arrestations a eu lieu le mardi 20 juillet 2021. Paul Rafanoharana a été cueilli chez lui à Ambohitrahaha où a été découverte une somme équivalant à 250.000 euros soit 1.136.6629.62.78 ariary au taux actuel. En liasses de billets de banque de 20.000 et 10.000 ariary, dans des sacoches. Philippe Marc François, quant à lui, a été appréhendé alors qu'il se trouvait dans la salle d'embarquement de l'aéroport d'Ivato.



**Les dédaignés de l'île de La Réunion. A l'extrême-droite, le "voyant" Pana Reeve, qui ne mérite aucune attention. Combien sont-ils sur les plus de 25.000 ressortissants malagasy vivant dans l'île-soeur ?**

La grande question sur les lèvres des lecteurs est : comment et pourquoi le pot-aux-roses a-t-il été découvert ? Et bien sachez que ce n'est pas par les murs qui ont des oreilles, ni par les rumeurs et bruits de couloirs, mais bel et bien grâce à des preuves concrètes et matérielles : vidéos, conversations audio, documents écrits, recueils de mails très accablants et plus encore... L'enquête étant en cours et afin de ne pas l'entraver, je dirais que c'est le nerf de la guerre qui a grandement fait défaut, empêchant de déclencher l'assaut d'éléments lourdement

armés qui n'attendaient que le feu vert. Une grosse somme en millions de dollars était attendue, espérée même pour que le Président Andry Rajoelina face l'objet d'une «solution finale». Comme à Haïti, dernièrement. Les menées subversives des « opposants » à Antananarivo, à Paris et à Saint-Denis de La Réunion font partie d'un plan voué à l'échec dès le départ, faute d'argent. Mais à qui profiterait le crime ? Qui a été gourmand ? D'où vient et à quoi auraient dû servir la grosse somme découverte à Ambohitrahara ? Les auditions se poursuivent ainsi que d'autres arrestations... Mais faisons un flash-back sur des éléments qu'on croyait disparus à jamais.



L'énigmatique "Monsieur Afrique", Jacques Foccart, dans l'ombre du Général de Gaulle

Tout le continent avait osé espérer qu'avec la mort de Bob Denard, le fameux « pré-carré français » en Afrique, mis au goût du jour par Jacques Foccart au lendemain des indépendances, sous l'appellation de « Françafrique » avait fait long feu. Jacques Foccart, décédé en 1997, n'était pas une personnalité ordinaire : proche du général de Gaulle, dont il est le conseiller très écouté pour les affaires africaines et malgaches, « ami » de très nombreux chefs d'Etat africains, véritable maître des services secrets, fondateur du Service d'action civique - le SAC -, l'homme était à lui seul une puissance. A ce titre, il faisait peur à tout le monde. Y compris aux ministres de la République. Foccart, c'était d'abord un mythe : celui des réseaux africains de la France, sur lesquels il veilla sans discontinuer de 1958 à la fin des années 1980, et dont tous les présidents de la République surent tirer parti. Mais aussi celui de l'action clandestine et des coups tordus, dont cet homme de l'ombre était passé maître. Jamais un simple conseiller n'eut, sous la Vème République, autant de pouvoirs. En 1958, en Algérie, il ne négligea pas de faire appel à des « supplétifs » de l'ombre, comme le mercenaire Bob Denard. (*Les échos* du 10 août 2009).



## LA FRANÇAFRIQUE EXPLIQUÉE AUX ENFANTS

### 1-COLONISATION

Un voleur débarque avec ses 5 frères dans un village. Ces voleurs trouvent des mines, des champs etc...

Ils tuent beaucoup de gens afin d'obliger les propriétaires ( parmi lesquels ton arrière grand père ) à dessiner chacun une croix sur un papier, dans une langue inconnue, afin d'abandonner leurs possessions dans lesquelles ils deviendront désormais eux-mêmes des travailleurs. Pour la paix entre les voleurs, ils se partagent nos villages en 6 grands villages. Les hommes de Dieu appelaient cela la MISSION CIVILISATRICE.

### 2-INDÉPENDANCES

Des années après la mort de ton ascendant, son fils, donc ton grand père et tes grands oncles se révoltent. Cela parce que dans les autres villages c'est la joie car les 5 frères du voleur sont finalement retournés chez eux. À ce jour, ils reviennent dans ces villages mais pour acheter les récoltes des champs. Cela s'appelle le marché WIN WIN.

À l'époque, notre voleur à nous, ne voulait pas partir. Alors la famille du défunt propriétaire de la mine de diamant a réussi à le chasser avec sa femme et ses enfants avant de prendre le contrôle total de la mine.

Le voleur va alors sur chacune des possessions qu'il a sur notre village et remet dans chacun un nouveau papier mais cette fois-ci sa langue est comprise car il l'avait enseigné dans leur enfance.

### 3-LE PACTE COLONIAL OU LA LOI DE LA FRANÇAFRIQUE

Ce papier dit que le voleur s'en va mais est remplacé par plusieurs chiens choisis par nous mêmes. C'est à dire un chien sur le champ de cacao, un autre sur le champ de coton, d'autres chiens sur d'autres champs et mines, avec pour rôle de garder chacune de ces possessions. Ces chiens s'assureront que la moitié des récoltes soit envoyée à leur maître.

Tu comprends qu'en échange les chiens peuvent voler les récoltes restantes s'ils le veulent et nous mordre si nous ne sommes pas contents. Le maître appelle cela la SOUVERAINETÉ du chien.

### 4-DETTE COLONIALE

Pour transporter les récoltes vers leurs villages d'origine, les voleurs avaient construit des routes, en utilisant nos aïeux comme travailleurs, certains en sont même morts.

Notre voleur à nous, a précisé que sa route devait lui être remboursée ainsi que sa langue sans laquelle les révoltés n'auraient pas pu comprendre les écrits sur son nouveau papier. D'ailleurs il y était écrit que cette langue devait m'être obligatoirement enseignée à moi ton père puis à toi mon fils. Cela s'appelle la FRANCOPHONIE.

### 5- POLITIQUE

Depuis l'entrée dans le XXIème siècle, il apparait que la « Françafrique » a ressuscité. En 2019, l'étudiante américaine Paloma Elizabeth Palmer a écrit : « (...) *Que ce soit pendant le colonialisme, la décolonisation, la Françafrique ou « l'amitié » de Macron, l'objectif de l'État français n'a pas changé : préserver l'Afrique comme le pré carré de la France. Je soutiens qu'au XXIe siècle, alors que le continent africain se mondialise de plus en plus, l'État français cherche désespérément à renforcer ses liens avec ses anciennes colonies. Bien qu'Emmanuel Macron déclare que la Françafrique est terminée, sa stratégie visant à faire appel à la jeunesse africaine fait écho à la tactique de la « mission civilisatrice » du colonialisme français (...)* ».



Foccart n'est plus là mais des Bob Denard en puissance attendent l'occasion qui fait le larron. Nombreux sont les militaires français en retraite qui se recyclent en mercenaires. Et le procédé s'est enclenché en Côte d'Ivoire, avec au front, en 2011, la RMT du colonel Philippe Marc François, intégrée dans la Force Licorne comprenant alors 1.650 militaires français postés à Abidjan. D'un hélicoptère, ils ont fait feu sur la résidence du Président Laurent Gbagbo, obligé de quitter les lieux pour se faire cueillir par les éléments d'Alassane Ouattara. On connaît la suite.

Autre question sur vos lèvres, amis lecteurs. La France de Macron est-elle impliquée et jusqu'où ? Bonne question dont des réponses ne sont trop difficiles à trouver. Le 26 novembre 2019, tandis qu'Emmanuel Macron rendait hommage à ces 13 militaires tombés au Mali via son compte Twitter, le sociologue Mathieu Rigouste lui avait répondu en lui demandant si les victimes étaient mortes pour « protéger » le pays ou pour « protéger les intérêts de l'État et des industries françaises ».

Hervé Gaymard  
 Délivrez-nous  
 de la France



Un rapport publié en avril 2019 par Hervé Gaymard, nous apprend qu'en « vingt ans, les exportations françaises ont doublé sur un marché qui a quadruplé, d'où une division par deux de nos parts de marché ». Sur cette période, « les exportations françaises vers le continent africain ont doublé (d'environ 13 à 28 milliards de dollars, en 2000 puis 2017), sur un marché dont la taille a quadruplé (d'environ 100 à environ 400 milliards de dollars d'exportations) ». Le stock

d'investissement direct étranger français sur le continent africain «*sont passés d'environ 5,9 milliards d'euros en 2000 à 52,6 milliards d'euros en 2017 (avec un pic à plus de 56 Md EUR en 2016)*», selon ce même rapport.



**En 1972, le franc malgasy quitte le système du franc CFA sous l'impulsion du jeune Didier Ratsiraka, alors ministre des Affaires étrangères du gouvernement transitoire du Général Gabriel Ramanantsoa**

Fin décembre 2020, le président Macron annonçait en grande pompe depuis Abidjan, la fin programmée du franc CFA qu'il considère comme l'un des derniers «*vestiges de la Françafrique*» ainsi que la fin du dépôt des réserves de change en France pour les 8 pays d'Afrique de l'Ouest francophones (Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée-Bissau, Mali, Niger, Sénégal et Togo). Il n'en demeure pas moins que jusqu'à aujourd'hui, ces réserves sont toujours détenues par le trésor français.

Pour faire un parallèle avec Madagascar, je prends le cas des îles malgasy dans le Canal du Mozambique.



Le 29 mai 2019, au Palais de l'Élysée, les présidents Andry Rajoelina et Emmanuel Macron se sont rencontrés. Lors du point de presse commun ayant suivi ce tête-à-tête, voici les propos du premier et du second :

**Président Andry Rajoelina** : «*Je demande solennellement et officiellement à M. le président de trouver une solution pour la gestion ou la restitution des îles Éparses à Madagascar, au nom des 25 millions de Malgaches, parce que je connais vos engagements* ». *Le peuple malgache porte encore en lui quelques séquelles de l'histoire (...). Nous devons retrouver notre fierté nationale mais il y a encore une réalité qui nous fait mal. Pour le peuple malgache l'appartenance des îles Éparses est une question d'identité nationale. Il faut trouver une solution, aller de l'avant. Les choses qui n'ont pas été faites depuis 1896 devraient être rétablies* ».

**Président Emmanuel Macron** : «*Ma volonté est que nous ayons un dialogue*

pour aboutir à une solution commune. Le sujet mérite mieux que des recours juridiques, des contentieux et un mauvais débat. Nous allons lancer un travail conjoint pour aller vers une solution de développement commun dans la zone économique actuelle ».



Or, quelques mois plus tard, le 23 octobre 2019 pour être précis, voici les propos du même Emmanuel Macron, sur la plage de la Grande Glorieuse, une des îles éparses revendiquées par le Président Rajoelina : « **ICI C'EST LA FRANCE, c'est notre fierté, notre richesse. Ce n'est pas une idée creuse. Les scientifiques et militaires qui sont là le rappellent. La France est un pays archipel, un pays monde [...]** On n'est pas là pour s'amuser, mais pour bâtir l'avenir de la planète. Ce que nous préservons ici aura des conséquences sur les littoraux, y compris dans l'Hexagone ».

#### LES « ÎLES ÉPARSES » DE L'OcéAN INDIEN ET DU CANAL DU MOZAMBIQUE



<https://www.linfo.re> > océan-indien > madagascar > oce...

#### Océan Indien : les Îles Glorieuses officiellement classées ...

RE – créé le 16.06.2021 à 02h47 – La rédaction. Jacques Witt/SIPA. Tweet. Le journal officiel français du 10 juin dernier a publié le décret qui officialise le classement des ... des Îles Glorieuses comme étant une réserve naturelle française, actée par un décret publié dans le Journal officiel français datant du 10 juin dernier.

Lorsque ce genre d'intérêts est en jeu, la vie d'un président empêcheur de forer en rond semble ne pas peser bien lourd. Et il faut se rappeler que sous cette histoire de « réserve naturelle » gisent, selon plusieurs études, des réserves de pétrole évaluées entre 6 à 12 milliards de barils et de 3 à 5 milliards de m<sup>3</sup> de gaz. Un rapport datant de 2010 de l'*United States Geological Survey* a même qualifié le canal du Mozambique de « prochaine mer du Nord en puissance ». Encore une

fois : à qui profiterait le crime ? Directement à des sociétés qui œuvrent dans ce domaine du pétrole (*Petroleum*) et d'huiles lourdes et/ou visqueuses (*Heavy or viscous Oil*). Il en existe combien à Madagascar à l'heure actuelle ?

## CODE PENAL DE MADAGASCAR

## SECTION II

*Des crimes contre la sûreté intérieure de l'État*

§ 1<sup>er</sup> - Des attentats et complots dirigés contre le Chef de l'Etat ou contre le Gouvernement

**Art. 87** (*Loi n°84-001 du 12.06.84*) - L'attentat contre la vie du Chef de l'Etat est puni de la peine de mort.

*(Abrogé implicitement) L'attentat contre la vie de l'ensemble des membres du Conseil Suprême de la Révolution ou le complot contre le Conseil Suprême de la Révolution en cas de « vacance » ou d'empêchement définitif » prévu par l'article 50 de la Constitution, sera puni de mort.*

L'attentat dont le but est, soit de détruire ou de changer le Gouvernement soit d'exciter les citoyens ou habitants à s'armer contre l'autorité est, puni de la déportation dans une enceinte fortifiée.

**Art. 88** - L'exécution ou la tentative constitueront seules l'attentat.

**Art. 89** - Le complot ayant pour but l'un des crimes mentionnés à l'article 87, s'il a été suivi d'un acte commis ou commencé pour en préparer l'exécution, sera puni de la déportation (*Loi 84-001 du 12.06.84*).

S'il n'a été suivi d'aucun acte commis ou commencé pour en préparer l'exécution, la peine sera celle de la déportation.

Il y a complot dès que la résolution d'agir est concertée et arrêtée entre deux ou plusieurs personnes.

*(Loi n°84-001 du 12.06.84)* - S'il y a eu proposition faite et non agréée de former un complot pour arriver à l'un des crimes mentionnés dans l'article 87, celui qui aura fait une telle proposition sera puni d'un emprisonnement d'un à cinq ans. Le coupable pourra de plus être interdit, en tout ou en partie des droits mentionnés en l'article 42.

Les jours prochains nous apportera certainement des tas de... rebondissement. En tout cas, il s'agit à présent d'une affaire d'état entrant dans le domaine de la peine de mort pour les auteurs et leurs complices. Comme l'a écrit le confrère Phil de Fer, dans « *La Gazette de la Grande île* » du 22 juillet 2021 : Il est utile de rappeler les dispositions de l'article 87 du Code Pénal malgache : « *L'attentat contre la vie du Chef de l'État est puni de la peine de mort. L'attentat dont le but est, soit de détruire ou de changer le Gouvernement soit d'exciter les citoyens ou habitants à s'armer contre l'autorité est, puni de la déportation dans une enceinte fortifiée* ».



**Plus aucune publication émanant de l'ambassade de France ne paraîtra ici, dans l'attente d'un nouvel ambassadeur. A moins que l'ordre de nous éviter ne vienne d'un proche qui se croit tout permis. Proche qui n'a donc aucune notion de... diplomatie. Tant pis !**

Pour ma part, je me demande encore aujourd'hui, pourquoi l'équipe de madagate,

à défaut de moi personnellement, n'a pas été invité à La Résidence de France à Ivandry, pour couvrir le 14 juillet 2021, comme tous les 14 juillet précédents depuis plus de trois décennies ? En tout cas, plusieurs lecteurs présents m'ont affirmé que Philippe Marc François était bien là ce jour, tout sourire dehors. Ne vous en faites pas : j'aurai une photo, tôt ou tard.

Voilà pour aujourd'hui, amies lectrices, amis lecteurs. Restez connectés car les informations au sujet de cette affaire seront au rendez-vous.

#### **Dossier de Jeannot Ramambazafy**

**Comme prévu, je viens de recevoir, ce 23.07.2021, la photo dont je vous parle 4 lignes plus haut.**



**Résidence de France Ivandry, 14 juillet 2021. De face, tout sourire dehors et un verre à la main, Philippe Marc François. C'était le jour de la fête nationale française**

MIS À JOUR ( VENDREDI, 23 JUILLET 2021 17:12 )

*Quand les hommes vivront d'amour  
Il n'y aura plus de misère  
Et commenceront les beaux jours  
Mais nous nous serons morts, mon frère*  
Raymond Levesque



*« Je vous donne un commandement nou  
c'est de vous aimer les uns les aut.  
je vous ai aimés, vous aussi aimez-  
uns les autres. A ceci, tous reconn  
que vous êtes mes disciples: si vou  
l'amour les uns pour les autres »  
Jésus de Nazareth*